Les consultations pour enfants aujourd'hui : y a-t-il encore une place pour un Mouvement d'éducation permanente ?

Etude 2014

Il y a presque un siècle, au lendemain de la première guerre mondiale, des organisations de femmes, dont Vie Féminine, créaient des consultations pour enfants dans l'optique de répondre au surmenage des femmes et de les aider dans l'alimentation, l'hygiène et l'éducation de leurs enfants. Rapidement, elles sont reconnues Pouvoirs Organisateurs de ces initiatives, agréées et subsidiées par les pouvoirs publics (d'abord les Œuvres nationales de l'Enfance, puis l'Office de la Naissance et de l'Enfance). Au-delà de la mission première de prévention, elles veulent offrir des lieux d'accueil favorisant les liens sociaux et permettant aux femmes de trouver des possibilités d'échanges et de soutien.

Jusqu'à ce jour, les « descendantes » de ces mouvements féminins ont perpétué cet investissement au sein des consultations. Mais qu'en est-il aujourd'hui de leur rôle au sein des consultations ?

Depuis un certain nombre d'années, un malaise s'exprime dans le Mouvement sur cette question, malaise qui s'est accentué avec la réforme des consultations instaurée par l'ONE en 2004. Ce malaise touche à la fois le rôle de Pouvoir Organisateur que porte Vie Féminine ainsi que la réalisation des missions essentielles des consultations. D'une part, il apparaît que le rôle ainsi que les possibilités d'action du PO au sein de la consultation se sont réduits. D'autre part, le nouveau fonctionnement des consultations rend difficile, selon nous, l'attention particulière qui devrait être réservée aux familles précarisées.

Ces deux éléments combinés nous ont amenées à interroger l'avenir de notre action dans le secteur.

Différentes démarches d'expression, d'analyse, d'évaluation, ont été menées dans le secteur des consultations pour enfants avec les femmes du Mouvement qui y étaient impliquées (bénévoles des comités, animatrices, responsables). Jusqu'à présent, ces démarches, ces réflexions ont été l'objet de notes internes et de courriers adressés aux autorités publiques compétentes par la Fédération des Services Maternels et Infantiles de Vie Féminine. Avec l'espoir – déçu – d'être entendues et prises en compte dans un partenariat renouvelé entre secteur public et associatif et au service des familles.

Nous sommes donc malheureusement arrivées à un tournant crucial de nos réflexions : « Devons-nous encore nous investir comme PO dans les consultations ? »

Face à la décision – historique – du Mouvement de se retirer des consultations comme Pouvoir Organisateur, il nous a semblé essentiel d'étudier le cheminement qui a été le nôtre pour en arriver là et d'apporter quelques éclairages complémentaires (historique, sociologique, politique) permettant de comprendre la dynamique à l'œuvre, aussi bien dans notre Mouvement que dans ce secteur.

Structure de l'étude :

1) POINT DE DEPART

- Un peu d'histoire
- Missions des consultations
- Spécificité de l'investissement de Vie Féminine en tant que PO

2) EVOLUTIONS ET ECLAIRAGES

- Regards sur la réforme des consultations de 2004
- Les consultations après la réforme : une évaluation
- Analyse de l'actuel contrat de gestion de l'ONE (2013-2018)

3) DEBAT ET DECISION

- Quel investissement aujourd'hui ?
- Se retirer comme PO, qu'est-ce que ça signifie ?
- Conclusions et perspectives

Pour obtenir cette étude, vous pouvez contacter Vie Féminine via :

- le secrétariat régional de votre région
- le secrétariat national : secretariat-national@viefeminine.be
  ou 02/227 13 00

Prix : 3,00 € membre de Vie Féminine / 5,00 € non-membre + frais d'envoi.